

Tout Personnel	Mai 2026 - n° 363
Formation Spécialisée Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail centrale (FSSSCTc) du 12 mai 2026	

La séance est présidée d'abord par la directrice générale adjointe puis par la directrice générale. Les ordres du jour des FSSST centrales étant toujours très chargés, il s'agit d'une séance supplémentaire (dont tous les sujets ne pourront cependant être traités faute de temps...).

1. Approbation des procès-verbaux des réunions des 27 janvier et 8 avril 2026 (avis)
2. Point sur le suivi des engagements (information)
3. Vote / délibération sur la visite de site 2026 (vote)
4. Point handicap :
 - Présentation du réseau des référents RQTH et de leur plan de charge (information)
 - Point d'étape sur les travaux en cours sur la politique handicap (information)
5. Retour sur la délégation de la F3SCTC suite à la visite de terrain « DFCI » du 25/09/2025 avec présentation du rapport et des recommandations (information)
6. Retour sur la délégation de la F3SCTC en Guyane : état d'avancement (information)
7. Point habillement : Bilan des livraisons et gestion des cas particuliers (information)
8. Point de suivi concernant la mise en place des DUERP communs (information)
9. Réflexion autour de la méthodologie sur la régulation de la charge de travail (information)
10. Point sur un protocole de recherche sur les vêtements et accessoires de protection sur la maladie de Lyme (information)
11. Présentation de la note de service sur les femmes enceintes (information)
12. Point sur le séminaire SST de juin 2026 (information)
13. Questions diverses

Point 1 : approbation des procès-verbaux des réunions du 27 janvier et 8 avril 2026 (avis)

Le PV du 27 janvier 2026 est adopté à l'unanimité. L'approbation de celui du 8 avril est remis à la séance prochaine.

Point 2 – Suivi des engagements

Les représentants des personnels saluent l'avancement des dossiers. Quelques mises à jour :

Mise en œuvre de la [NDS 25-G-2217](#) sur les signalements et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes : l'administration informe que le site **Intraforêt** est mis à jour afin de mieux mettre en visibilité les numéros d'appel de signalement et de soutien psychologique.

Les **affiches** d'information sont complétées par une page que les DT/Agences pourront compléter avec les informations locales.

Le SNUPFEN souligne le manque de déploiement au plus près des personnels, le webinaire national d'information qui a eu lieu ne suffisant pas. L'ONF montre l'ambition de prendre en compte le sujet SST, il faut s'en donner les moyens et se servir des relais que sont les techniciens Santé Sécurité au Travail (SST), les Assistants de Service Social (ASS) ou les informations en Codir.

	CELLULE DE SIGNALEMENT EXTERNE
>	01 49 55 82 41
	CELLULE DE SIGNALEMENT INTERNE
>	signalement.onf@onf.fr
	SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE
>	0 800 710 950

Point 3 : Vote/ délibération sur la visite de site 2026 (avis)

Il est décidé de réaliser deux visites ainsi qu’il est prévu dans les prérogatives de l’instance :

- **Objet** : missions et activités se déroulant principalement au bureau et sur ordinateur sur site administratif. Ergonomie, fonctionnement, fonctionnement inter-services/sites ; mise en œuvre des obligations réglementaires.
- **Date** : 23 septembre 2026
- **Lieu** : Brugges (DT COA)

Et d’autre part,

- **Objet de la visite de site** : Parc national de forêts (impacts du PNF sur le fonctionnement de l’ONF, relations et difficultés)
- **Lieu / secteur géographique** : Haute-Marne et Côte-d’Or (DT GE et BFC)
- **Date** : 12 et 13 novembre 2026.

Point 4 – retour sur la délégation de la FSSSCT C en Guyane novembre 2024 : état d’avancement

L’état d’avancement du plan d’action à la suite de la visite de novembre 2024 par l’instance sont présentés par le directeur territorial, François Korysco.

Les **recommandations** du rapport de visite sont suivies par la chargée de mission SST (à 50%), par le pôle RH et la responsable SST Antilles Guyane. L’assistante sociale a vu son temps passer à 40 à 80%.

Des **recrutements** (30 Ouvriers forestiers et techniciens territoriaux) sont en cours. Selon le DT, ils permettent d’améliorer la situation d’isolement en renforçant les équipes et en faisant baisser la pression sur certains métiers. Une réflexion pour assurer des formations de niveau BTS localement sont en cours pour faciliter le recrutement.

Le **projet immobilier** de construction d’un bâtiment qui regroupe tous les personnels est en cours, c’est le 2^e gros projet national après celui de Nancy sur la période 2026-2030 ; livraison prévue pour 2028 ou 2029.

Point 5 – Politique sur le handicap

A l’ONF, le taux d’emploi des travailleurs handicapés est de 4,95% (sur une base de calcul de l’URSSAFF).

Le **pilotage** du réseau des référents handicap est mené depuis septembre 2025 par **Muriel JarDET** (DG).

Le référent handicap a pour mission de :

- **Décliner et animer la politique Handicap** de l’ONF ;
- **Accompagner les agents** en situation de handicap dans leurs démarches d’aménagement ou de maintien dans l’emploi ;
- **Conseiller les encadrants et les services RH** sur les dispositifs existants ;
- **Contribuer à la sensibilisation** des équipes et au développement d’une culture inclusive ;
- **Assurer la liaison** entre la chargée de mission nationale Handicap et les acteurs locaux.

Le SNUPFEN souligne l’importance d’avoir du temps dédié au sujet du handicap et déplore que ces personnels ne soient pas connus sur le terrain, le temps dédié non identifié. Les ASS font les relais sur le terrain.

Jean-Philippe Cottet, inspecteur santé et sécurité au travail, regrette que la place de ce

sujet dans les ordres du jour des instances prévue par l’art.253-22 code général de la FP ne soit pas respectée : aucun territoire ne traite ce sujet en instance !

Territoires	Référent Handicap
Auvergne Rhône-Alpes	PLANCHETTE Corinne
Bourgogne Franche-Comté	JOLIOT Sonia
Centre Ouest Aquitaine	BOURREAU Jean-Noël
Direction Générale	WITTLIN Agathe BRIGOT-COQUET Katia
Grand Est	HEYMANN Valérie
Midi Méditerranée	COSTERG Emmanuelle BOUCHAREINE Odile
Seine Nord	BREGÉON Adeline
Corse	BATTAIS Laurent
Guadeloupe	
Martinique	
Guyane	MINUTY Mylène
Réunion Mayotte	

Point 6 : retour sur la délégation de la FSSSCTC à la suite de la visite de terrain « DFCI » du 25 septembre 2025 – rapport et des recommandations

Lors de la précédente FSSSCTC, un projet de rapport a été présenté. Il est complété aujourd’hui par les recommandations de la délégation. Une reformulation des **78 recommandations** travaillées lors de deux réunions des rédacteurs est proposée et fait l’objet d’échanges en séance.

Un tableau de suivi de la mise en œuvre de ces recommandations sera présenté régulièrement à l’instance pour information et suivi.

Point 7 – Point habillement : bilan des livraisons et gestion des cas particuliers

En 2025 et jusqu’en avril 2026, **6 331 commandes** ont été passées, dont 98% sont honorées. On constate une nette amélioration du réassort.

Un nouveau marché sera notifié au bénéficiaire le 17 mai pour la mise en production des têtes de série. La commandes des effets sera alors possible après validation des personnels référents.

Une commande de réassort sera faite en 2026 avec livraison en 2026.

Gestion des cas particuliers

Les dotations en vêtements sont réalisées en fonction des métiers or certains métiers sont regroupés de manière générique. Il existe autant de « chargés de mission » que de métiers... qui ne donnent pas droit à une dotation de vêtements. A la suite des réclamations des personnels non dotés et des demandes du SNUPFEN une procédure a été mise en place.

Afin de légitimer la demande, il faut la faire *via* le référent habillement de l’agence, du site. Le traitement est alors validé par le pôle SST et transmis à la direction financière (qui pilote tout le dossier Habillement). De nombreux dossiers ont pu ainsi être réglés.

Environ 400 personnes par an n’entrant pas de fait dans les dotations « réglementaires » bénéficient des effets complets.

Point 8 - Suivi concernant la mise en place des DUERP communs

Un travail conséquent de synthèse des 12 DUERP territoriaux a été mené depuis plus d’un an. Un tableau établissant une synthèse au niveau national avec les particularités locales est présenté mais difficile à évaluer. Le travail doit être complété au niveau local par les DT qui doivent faire la cotation des risques, établir les mesures de prévention et faire remonter les modifications au niveau national. Cependant, il est présenté un tableau national sous format Excel qu’il parait difficile de modifier ensuite. Un progiciel ACCILINE est prévu à l’achat mais qui ne pourra pas être mis en place avant 2027...

Après discussion, la directrice générale indique qu’il ne faut pas bloquer l’avancement de ce travail très complexe. Elle propose que l’on continue les échanges entre les DT/DR et le niveau national pour bien prendre en compte le *corpus* national de base et les particularités locales. Les validations des instances nationales et territoriales devront se compléter.

Points 9 - organisation d’un séminaire SST (juin 2026)

L’objectif est d’organiser un séminaire **rassemblant les instances représentatives des personnels et le réseau SST** au cours de chaque mandat des instances pour « renforcer et coordonner le pilotage de la prévention ». Le séminaire a pour objectif de proposer « un cap avec ceux qui œuvrent au quotidien pour la prévention : améliorer la santé et la sécurité en répartissant les moyens sur les actions de prévention les plus efficaces pour réduire les risques, tout en favorisant le collectif ». Une part des échanges portera sur les bonnes pratiques en territoires, les initiatives et les apports d’experts externes à l’ONF.

L’invitation sera envoyée le 13 mai aux divers participants aux secrétaires, charge à eux de nommer leurs représentants dans leur territoire. Délai de réponse : fin mai.

Public cible		
Personnels	Panel	Total
Représentant(e)s IRP secteur public (6 F3SCT et 6 CSA sans F3SCT)	10 représentants F3SCT centrale 1 représentants par F3SCT territoriale = 6 1 représentant par CSA sans F3SCT = 6	22
Représentant(e)s IRP secteur privé (9 CSSCT et 4 CSE sans CSSCT)	2 représentants (dont secrétaire) par CSSCT territoriale = 18 1 représentant par CSE sans CSSCT = 4	22
Réseau prévention SST	8 DPSSTAS 13 responsables SST 22 techniciens, assistants (sur 47) ISST	44
Service social	1 assistant(e) de service social par DT/DR	9
Direction	DG – ADG – DRH – ADRH 6 CSRH	10
TOTAL :		107

Logistique : la DRH assurera les réservations des logements pour éviter les problèmes d'OREE mais pas celles des trains.

Les derniers points à l'ordre du jour n'ont pu être traités, faute de temps (fin de la réunion à 19h00 !) et sont reportés à la prochaine réunion :

- Point 10 : Méthodologie sur les RPS
- Point 11 : réflexion autour de la méthodologie sur la régulation de la charge de travail
- Point 12 : point sur un protocole de recherche sur les vêtements et accessoires de protection sur la maladie de Lyme
- Point 13 : présentation de la note de service sur les femmes enceintes

Prochaine réunion programmée le 24 septembre 2026?

Vos représentants en FSSSCT centrale,

Philippe CANAL

Patrice MARTIN

Anne LABOURÉ

Laurent BRUNNER

Jean-Philippe HAEUSSLER

Arnaud KOWALCZYK

Benjamin MARIOTON

Véronique VINOT

Emmanuel GIGON

Corinne PAUTONNIER

La santé ne se négocie pas !